

## Vente aux Enchères Publiques

A la Ferté Vidame, 28340, Route de la Chapelle Fortin :

**JEUDI 09 FEVRIER 2017 A 11 H**

A la req. de Me Joulain, mand. Jud. LJ SAS Ateliers 28, en vertu d'une ord. du TC Chartres du 30/06/16 : - Fraiseuse Gambin 11 M – Petit tour parallèle Ramo T 37 – Fraiseuse Ernault Somua ZHV1 – Scie Promac – Presse 20 T – Chariot élévateur Manitou MSI 25 D de 97 – Bol vibrant - Transpalettes - ...

Expositions : le 09.02.17 de 10 h 30 à 11 h.

Paiements par carte bancaire, virement, chèque de banque, ou espèces.

**Listes et photos sur [interencheres.com/28001](http://interencheres.com/28001)**

**Me Jean-Pierre LELIEVRE - Me Pascal MAICHE - Me Alain PARIS**

**Commissaires-Priseurs Judiciaires associés**

10 rue Claude Bernard – BP 70129 – ZA Le Coudray – 28003 CHARTRES CEDEX

Tél. 02.37.88.28.28 - Fax. 02.37.88.28.20 e-mail : [chartres@galeriedechartres.com](mailto:chartres@galeriedechartres.com)

### **CONDITIONS DE VENTE**

\* **Exposition** : \* le matin de la vente entre 10 h 30 et 11 heures.

\* **Conditions et frais de vente** : - Frais de vente : 14.40 % en sus de l'enchère

- T.V.A. récupérable pour les assujettis.

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE. Un adjudicataire CEE justifiant d'un numéro de TVA intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

- Paiement au comptant par carte bancaire, chèque de banque, virement bancaire, chèque avec lettre accreditive de banque et présentation de deux pièces d'identité en cours de validité ; ou espèces (dans la limite de 1.000 €uros frais et taxes compris lorsque le débiteur a son domicile en France ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle, et dans la limite de 15.000 €uros frais et taxes compris lorsque le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle Le paiement en espèces pour les professionnels étrangers sera donc limité à 1.000 €uros).

**La remise des lots sera subordonnée au complet règlement, suite à la demande notamment d'un chèque de banque, ou d'un virement.** Pour les règlements par chèque pour le compte de société, il sera indispensable de nous présenter un K-bis récent de moins de 2 mois.

**AUCUN ORDRE D'ACHAT NE SERA ACCEPTE : IL EST NECESSAIRE D'ASSISTER A LA VENTE POUR ENCHERIR.**

\* **Conditions générales** : Conditions habituelles et plus particulièrement les suivantes :

- Les objets de quelque nature qu'ils soient sont vendus sans aucune espèce de garantie et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée, les objets ayant été exposés à la vue du public préalablement à la vente.

- Le commissaire-priseur établit les lots de manière qu'il juge convenable dans l'intérêt de la vente. Il a la possibilité de rassembler ou diviser tel ou tel objet. Il se réserve la faculté de changer l'ordre de la vente s'il y a lieu, les numéros portés sur les objets ne servant qu'à identifier l'objet présenté.

- S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère sur le même objet soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps le dit objet sera – immédiatement – remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à nouveau enchérir, l'objet disputé sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

- Les volumes, métrages, contenances, kilométrages, et capacités qui peuvent être indiqués, ne sont qu'approximatifs et donnés à titre de simple renseignement et jamais garantis.

- Les objets sont et deviennent aux risques et périls des adjudicataires dès l'instant de l'adjudication. Ils doivent effectuer l'enlèvement immédiatement – en fin de vente, comme précisé dans les conditions d'enlèvements – à leurs frais, risques et périls. Dans le cas où un délai ou sursis est accordé – ou exigé pour présentation du chèque à l'organisme bancaire débiteur – cette stipulation ne peut faire échec à l'application du présent article. Pour certaines machines, l'adjudicataire reconnaît avoir été informé de l'obligation de mettre si nécessaire, la machine en conformité avec la législation, avant tout usage ou toute commercialisation, il sera demandé à certains adjudicataires de signer le procès verbal indiquant qu'il a connaissance des réglementations en vigueur.

Il est spécialement stipulé que les adjudicataires auront l'obligation, sous leur propre responsabilité, à leurs frais, risques et périls, de modifier s'il y a lieu sur les machines mises en adjudication, et ce dans un délai de trois mois au plus tard et avant tout usage, les dispositifs de sécurité exigés par les décrets du 14 juin 1947, pris en application de l'article 66 du Code du Travail, Art. 42 Chapitre III du Code du Travail, hygiène et sécurité, les articles 233 alinéa 233 1 à 7 et autres, et ce sans qu'aucun recours de quelque nature qu'il soit, puisse être exercé à l'encontre tant de l'Officier Ministériel que du Mandataire judiciaire ou du propriétaire des machines mises en vente.

L'adjudicataire sera dans l'obligation de récupérer les produits qui peuvent être toxiques, se trouvant dans les machines, et de faire le nécessaire pour les détruire, le tout à la charge de l'adjudicataire.

L'acheteur soussigné, ayant pris connaissance des indications du procès verbal, s'engage avant utilisation, exposition, négociation à mettre le matériel désigné au bordereau en conformité avec la législation et notamment le décret 80.542 du 15 juillet 1990.

Le fait même de l'adjudication vaudra élection de domicile en l'étude de Maîtres Jean-Pierre LELIEVRE, Pascal MAICHE, Alain PARIS, commissaires-priseurs associés, à CHARTRES, et attribution de juridiction au Tribunal siégeant à CHARTRES.

Le démontage et l'enlèvement sont à la charge de l'acheteur.

Les acheteurs assument la pleine responsabilité de tout démontage qui pourrait être causé à des biens du vendeur ou des tiers. En aucun cas, les vendeurs ne procéderont à des démolitions du bâtiment ou équipement, à moins d'y être autorisés dans les conditions stipulées par leur propriétaire. Sauf stipulation contraire, les conduites de gaz, eau vapeur et électricité des machines ou installations achetées seront débranchées à l'endroit du premier raccord, vanne, ou interrupteur ou encore repère expressément apporté sur ces conduites. Les acheteurs ne pourront faire valoir aucun droit sur les conduites souterraines ou incorporées dans les maçonneries, sauf si, ce droit leur incombe en vertu des stipulations du catalogue.

**\* Conditions d'enlèvements : - Aucun enlèvement durant la vente.**

**ATTENTION : Aucun enlèvement ne pourra s'effectuer durant la vente.**

**- Enlèvements (uniquement sur présentation du bordereau acheteur) après la vente, l'après-midi de 14 h à 17 h 30, puis le vendredi 10.02.17, et le lundi 13.02.2017 entre 9 h et 13 h puis de 14 h à 17 h 30.**

**ATTENTION : Passé ce délai, aucun enlèvement ne sera possible.** Les transporteurs devront être munis du bordereau acheteur ou de la photocopie, ou d'une lettre indiquant les objets devant être enlevés.

***LES NUMEROS DES PHOTOS SONT DONNES A TITRE INDICATIF.***

**ATTENTION : AUCUN ENLEVEMENT NE SERA AUTORISE PENDANT LA VENTE.**

**Conditions spécifiques à cette vente : Attention :** Un chèque de caution d'un montant de 500 € sera demandé lors de la vente pour les lots numéros 4, 5, 9, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 22, et 24. Ces chèques de caution seront restitués après la vente, une fois l'enlèvement et le démontage terminés, et après vérification que les lots achetés ont bien été démonté et enlevé proprement sans dommage.

**1 |\* Lot** comprenant une **perceuse à colonne** avec son étau, sur une desserte métallique verte ; 1 petit tapis élévateur à bande ; et une desserte fixe, à une porte métallique grise, le tout en l'état sans réclamation,

**3 |\* Lot** comprenant un **aspirateur Karcher NT 65/2 Eco** ; une balayeuse KM 70/30 C et un petit aspirateur industriel Maxxi Technology, le tout en l'état sans réclamation,

**3 |\* Lot** comprenant un **touret double Protecnic 26**, n° de série 1807 de 2002 ; un établi, montants métalliques verts, plateau bois, à deux étages avec un caisson métallique à 5 tiroirs, métallique marron ; et un étau tournant, l'ensemble en l'état sans réclamation,

**4 |\* Lot** comprenant un **petit tour parallèle** de marque Ramo T 37 n° 1970, avec son outillage, 2 chariots dessertes, à deux plateaux, montants tube bleu, une chandelle à rouleau, et un meuble desserte un tiroir et une porte, métallique gris, **AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 500 EUROS**, l'ensemble en l'état sans réclamation,

**5 |\* Lot** comprenant une **fraiseuse Gambin 11 M**, avec deux lampes Puelvé, et son étau ; et une desserte d'atelier Vidmar, à tiroirs pour rangement des pièces, le tout en l'état sans réclamation, **AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 500 EUROS**,

**6 |\* Lot** comprenant une **fraiseuse Ernault Somua** modèle ZHV1 de 1964, avec une desserte métallique grise à deux portes, mobile sur roulettes, plateau bois, en l'état sans réclamation,

**7 |\* Scie Promac** modèle RF 712-918, en l'état sans réclamation,

**8 |\* Presse BF 144**, force 20 tonnes, en l'état sans réclamation,

**9 |\* Lot** comprenant un ensemble d'une vingtaine d'armoires métalliques, dessertes à tiroirs, petits racks, meubles classeurs, 2 tabourets, 1 escabeau, 1 meuble vestiaire, avec ensemble de pièces détachées dont moteurs d'occasion, coupe-boulons, visserie et boulonnerie, serre-joints, le tout en l'état sans réclamation, **AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 500 EUROS**,

**10 |\* Lot** comprenant 3 grandes tables, piétement tube marron, dessus mélaminé beige, 10 chaises piétement tube, dépareillées, 1 fax Canon L 240, 1 fax Brother 8360 P, 1 rétroprojecteur, 1 tableau paper board, 1 armoire, 2 tables bureaux, 3 caissons de bureaux, une chaise et un fauteuil, le tout en l'état sans réclamation,

**11 |\* Lot** comprenant le contenu de la pièce, dont 5 étagères, montants en galvanisé, à 6 étages, hauteur environ 2 m, largeur environ 1.20 m ; lot de pièces détachées de récupération ; un rideau de soudure ; deux tables formant établis ; une aspiration 2 voies ; une disqueuse sur châssis ; un poste à souder **Electromig 285 CO2**, de 2009, Electro STA ; une petite cisaille manuelle sur socle ; un petit corbeau de rangement ; une disqueuse et une perceuse, le tout en l'état sans réclamation, à débarrasser proprement, sans dégradation du local, **AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 500 EUROS**,

**12 |\* Chariot élévateur Manitou MSI 25 D**, n° de châssis 112076, à fioul, avec fourches, de 1997, en l'état sans réclamation,

**13** |\* **Lot se trouvant dans un réfectoire**, comprenant 15 chaises, piétement tube, 3 tables rectangulaires, piétement en bois, fabrication maison, un réfrigérateur Faure, 2 fours micro-ondes dont un Carrefour Home, une poubelle en plastique noir, le tout en l'état sans réclamation,

**14** |\* **Lot** comprenant une scie Acma automatique de 1998, n° de série SPTAB, matricule 1417 (marquée BF071) ; 1 machine pour usinage de tiges de 2003 de marque Intorex, modèle HA40, n° de série 400288 de 12.2002 (n° BF081) ; 1 bloc ponceuse de marque Brusa, modèle LT 80, n° 173 de 1990 (n° BF110), 1 raboteuse 2 faces de marque TSN de 1989 (n° BF034), avec un petit tapis à rouleaux en sortie ; 2 panneaux supports avec pièces ; 1 table élévatrice Ergo Lift capacité 2 T ; 2 éléments convoyeurs à rouleaux, environ 5 mètres, anciens modèles ; une petite desserte fabrication maison ; et un lot de machines pour ferraille, le tout en l'état sans réclamation, ***AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 500 EUROS***,

**15** |\* **Lot comprenant 1 tour à bois** automatique CMS 1, à anneaux avec 1 bol vibrant, (n° BF049) ; 1 tour à bois automatique CMS 2, à anneaux ; une scie Boignier avec lame de scie cartérisée avec un tapis d'aménagement à rouleaux en sortie ; un petit pupitre métallique gris et une rectifieuse et 1 petite rectifieuse affûteuse Monoprécis, ancien modèle, l'ensemble en l'état sans réclamation, ***AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 500 EUROS***,

**16** |\* **Lot** comprenant 10 bennes à copeaux ou à déchets (différents modèles, et différentes contenances), un pont roulant déposé et des éléments de racks démontés, le tout en l'état sans réclamation, ***AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 500 EUROS***,

**17** |\* **Lot** comprenant trois rangées de 5 racks métalliques en cornières jaunes, anciens modèles, avec ensemble des contenus dont tuyaux pour aspiration, le tout en l'état sans réclamation, ***AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 500 EUROS***,

**18** |\* **Lot** comprenant 1 ponceuse Triade LT-8, n° de matricule 746, de 2003 (n° BF076) et 1 machine Intorex type MC 100, n° de série 430138 de 2006, (n° BF095), un aménagement convoyeur et deux étagères, le tout en l'état sans réclamation, ***AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 500 EUROS***,

**19** |\* **Lot comprenant 6 transpalettes** hydrauliques manuels (dont deux avec capacité hauteur de levée environ 800) et un transpalette électrique Mic, le tout en l'état sans réclamation,

**20** |\* **Lot comprenant 1 perceuse à colonne** Sydéric, modèle S 2218, capacité 18, n° de série 39027 avec son étau, un établi avec un étau, et matériel de bureau, le tout en l'état sans réclamation,

**21** |\* **Lot comprenant 1 bol vibrant** Spaleck, n° de série 990484, type SVM600 de 1989 environ pour grenailage des pièces (n° BF079), avec un tapis à rouleaux, l'ensemble en l'état sans réclamation,

**22** |\* **Lot comprenant 1 machine** Triade LT-8S, n° de matricule 462, de 1995, (n° BF065) ; 1 machine Rotour 100 Genini, n° de série 89-10-67 de 1990, (n° BF043) ; 1 scie fabrication maison, pour scier des pièces, (n° BF072 - S85 - S86) ; 1 scie SBF ET S20 (n° BF080), 1 tour à bois Genini de 1981, Mintautomat, avec son armoire de commande, (n° BF011), le tout en l'état sans réclamation, ***AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 500 EUROS***,

**23** |\* **Lot comprenant** un ensemble de vestiaires, un réfrigérateur, et un lave-linge Laden, le tout en l'état sans réclamation,

**24** |\* **Lot comprenant 2 compresseurs hydro vannes** de 1990, un assécheur Worthington Creyssensac DW 46 de 2007, un assécheur Polair Hiross de 1996, et une petite benne à copeaux Goubard métallique verte, le tout en l'état sans réclamation, ***AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 500 EUROS***,

**25** |\* **Citerne** Uni Tank 1.000 litres, avec sa pompe électrique, le tout en l'état sans réclamation,

**Me Jean-Pierre LELIEVRE - Me Pascal MAICHE - Me Alain PARIS**

**Commissaires-Priseurs Judiciaires associés**

**10 rue Claude Bernard – BP 70129 – ZA Le Coudray – 28003 CHARTRES CEDEX**

**Tél. 02.37.88.28.28 - Fax. 02.37.88.28.20 - e-mail : [chartres@galeriedechartres.com](mailto:chartres@galeriedechartres.com)**